



Reprendre mon dossier après obtention du code

Par **anabel**, le **02/10/2013** à **09:44**

Bonjour, rnVoilà mon histoire d'auto ecole : rn1ère inscription en 2005 dans une auto ecole. J'ai payé un forfait code et conduite de 850 euros à l'époque. J'ai obtenu le code du premier coup et j'ai démarré les heures de conduite. La monitrice n'allait pas bien et se disputait avec son ex mari pendant que je conduisais. J'ai donc passé 20 heures de conduite sans rien apprendre (à part rouler). J'ai changé de moniteur et celui ci était parfait. Au bout de 30 heures de conduites avec lui (et oui, 30 heures !!), j'ai voulu passer l'examen de conduite. Et il m'a dit que je n'étais pas prête ...et à cette période là, je me faisais licencier. Du coup, je préfèrai laisser tomber, vu que je n'avais pas beaucoup d'argent, et que l'argent que j'avais, j'allais le dépenser dans la conduite, sans savoir si j'allais passer l'examen un jour ... rnles années ont passé et j'ai déménager. Le permis de conduire, j'en ai eu moult fois besoin, et aussi, c'est le fait de vouloir conduire, tout simplement. rnJe me suis inscrite dans une auto ecole de ma ville. J'ai payé un forfait : de nouveau le code et la conduite. Le code j'ai du le reprendre, puisqu'après 3 ans, le premier ne valait plus rien. J'ai payé 1021 euros le tout. J'ai été assidue au début, et puis à cause du boulot j'ai dû arrêter d'y aller l'année dernière. Je viens de me réinscrire avec la ferme intention de le passer sans lâcher ma motivation. J'ai demandé à m'inscrire en code uniquement, pour ne pas payé le tout. Et du coup ils m'ont fait payé 504 euros. Je n'ai jamais eu de contrat, je n'ai qu'un reçu. Je souhaite passer ma conduite en candidat libre. Mon conjoint me propose de me donner des cours de conduite avec une voiture à double commande. rnPourrais je récupérer mon dossier ? Ils m'ont donné mon livret d'apprentissage à ma demande (mais ils ont jeté l'ancien qui émanait de la précédente auto ecole, j'en suis très étonnée. Celui ci mentionnait les heures passées. Par contre, j'ai gardé le relevé d'heure que la précédente auto ecole m'avait laissé, donc il y a une trace des heures de conduite effectuées) rnPar ailleurs, ce qui justifie mon souhait de retirer mon dossier après obtention du code, c'est de voir qu'il n'y a qu'une voiture de conduite et que deux moniteur (le

gérant, et un moniteur). Et je trouve que les locaux et matériels mis à disposition pour le code sont vétustes, sales...le boîtier ne fonctionne pas...bref, je m'imagine que la voiture, c'est la même chose et qu'en plus il n'y aura jamais de place pour la conduite...rnPar ailleurs, je n'ai pas eu dévaluation de conduite. D'emblée, quand j'ai demandé le coût pour moi d'un forfait conduite, le gérant m'a annoncé qu'il me fera un prix pour 10 heures de conduite. Je me demande pourquoi il m'annonce 10 heures, alors qu'il n'a pas testé ma conduite. rnrnrnQue me conseillez vous ?